



## résiliation sfr me bloque

Par **lapommeblue**, le **05/04/2012** à **09:42**

Bonjour,

j'avais un forfait mobil chez sfr, qui se finissait en février 2012, mais j'ai due résilier avant en octobre 2011. Je leur ai envoyé un RAR en indiquant que je réisliait pour juste motif d'une part j'étais au RSA et d'autre part je déménageais.

Il y a peu j'ai voulu prendre une clé 3g pour internet, la vendeuse m'a indiqué que sfr m'avais inscrit sur un fichier où je leur devais 40~0€ et m'empêchant ainsi de sousrire quoi que se soit chez un autre opérateur, avant d'avoir rembourser.

Alors qu'en calculant les mois restant cela ne fais pas 400€.

Sfr peut-il m'inscrire comme sur un fichier, alors que j'ai réislié car j'étais au rsa.

Merci de vos réponses , bonne journée à vous.